

<b>NOM DE L'APPRENANT :</b>	
<b>Objectif du programme de formation</b>	<b>Acquisition de la qualification de Conseiller en Economie Sociale Familiale</b>
<b>Diplôme préparé</b>	<b>Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale (DECESF niveau 6)</b>
<b>Contenus*</b>	<p><b>Programme réglementaire</b>  L'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation) ;  L'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social ; L'arrêté du 9 août 2022 portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale ; L'arrêté du 23 mai 2023 portant modification des arrêtés du 22 août 2018</p> <p>Le programme s'articule autour de 4 Domaines de Compétences et 8 blocs de Compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DC 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne</b> (140h)</li> <li>• <b>BC1</b> Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne</li> <li>• <b>BC2</b> Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne</li> <li>• <b>DC 2 : Intervention sociale</b> (250h)</li> <li>• <b>BC3</b> Conduite de l'intervention sociale auprès des publics</li> <li>• <b>BC4</b> Accompagnement éducatif budgétaire</li> <li>• <b>DC 3 : Communication professionnelle en travail social.</b> (60h)</li> <li>• <b>BC5</b> Expression et communication écrite et orale</li> <li>• <b>BC6</b> Communication professionnelle en travail social</li> <li>• <b>DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux</b> (90h)</li> <li>• <b>BC7</b> Connaissance et analyse des contextes institutionnels</li> <li>• <b>BC8</b> Mobilisation des acteurs et des partenaires</li> </ul>
<b>Durée de la formation*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 540 heures de formation théorique ;</li> <li>• 560 heures de formation pratique réparties en 2 stages.</li> </ul> <p><b>Soit un total de 1100 heures, de septembre 2025 à juin 2026</b></p>
<b>Financement du coût pédagogique de la formation par la voie de l'apprentissage : prise en charge par l'OPCO</b>	<p>Application du Forfait France Compétences.  Merci de prendre contact avec l'Institut Saint-Laurent.  A titre d'exemple, le forfait appliqué pour la branche du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif (CPNE n°62) est le suivant au 15/10/2023 : 7 416 € par an.</p>
<b>Engagement</b>	<p>La Directrice de l'Institut Saint-Laurent s'engage à assurer le programme de formation réglementaire de la formation de « Conseiller en Economie Sociale Familiale », selon un dispositif pédagogique spécifique à la filière.  Des attestations de présence ainsi que des feuilles d'émargement seront régulièrement adressées à l'employeur avec le volume horaire.</p>